

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/845-l-acces-aux-soins-sur-le-pays-de.html>

L'accès aux soins sur le Pays de Châteaubriant

- Châteaubriant - Santé -

Date de mise en ligne : lundi 5 avril 2010

Description :

Un enjeu de demain à traiter dès aujourd'hui L'accès à la santé est un droit pour chaque individu dans notre société au même titre que le droit à l'éducation, au logement, à l'énergie... bref à tout ce qui est nécessaire pour vivre et se développer. Mais c'est aussi un devoir pour tous que de l'assurer à tous. Avoir accès aux soins de premier secours et d'abord au médecin généraliste est important pour la population et (...)

Journal La Mée Châteaubriant

Ecrit le 31 mars 2010

Un enjeu de demain à traiter dès aujourd'hui

L'accès à la santé est un droit pour chaque individu dans notre société au même titre que le droit à l'éducation, au logement, à l'énergie... bref à tout ce qui est nécessaire pour vivre et se développer. Mais c'est aussi un devoir pour tous que de l'assurer à tous.

Avoir accès aux soins de premier secours et d'abord au médecin généraliste est important pour la population et plus particulièrement pour les personnes âgées car plus on vieillit plus on a besoin de se soigner.

La nouvelle organisation de la permanence des soins pose parfois des problèmes pour les plus âgés avec l'accès au 15 le soir, la nuit, le week-end, sans ignorer la nécessaire fourniture de médicaments.

En France il y a un nombre important de médecins mais ils sont inégalement répartis entre le nord et le sud où la densité médicale est très supérieure à la moyenne nationale. Et dans une même région il y a des différences entre les grandes villes et les secteurs ruraux.

En campagne

Les perspectives démographiques des professionnels de santé ne sont pas très optimistes et, si rien n'est fait, les problèmes de répartition de l'offre de soins vont s'aggraver fortement dans les années à venir, particulièrement en milieu rural.

Les professionnels de santé sont réticents à s'installer à la campagne pour des raisons multiples telles que l'environnement (travail du/de la conjoint/e, scolarisation des enfants, loisirs...), l'isolement tant géographique que professionnel (difficulté à trouver un remplaçant de manière ponctuelle ou à transmettre son cabinet en cas de cessation d'activité).

Sur le territoire de Châteaubriant des médecins ont cessé leur activité récemment ou vont le faire et n'ont pas trouvé de successeur.

Après avoir échangé ensemble de l'organisation des services de santé sur l'ensemble du Pays de Châteaubriant, les organisations syndicales Confédération Paysanne, CFDT, CGT ont décidé de faire une enquête : « Quel accès aux soins dans l'avenir ? »

La démographie médicale et pratiques médicales dans le Pays de Châteaubriant.

Nous souhaitons connaître la situation de chaque médecin, afin d'apprécier les besoins de renouvellement de

médecin par secteur à 3-5-10 ans.

Nous souhaitons également connaître leur fonctionnement actuel ; individuel, cabinet médical, consultations sur rendez-vous ou autre, organisation pour les remplacements (congrés, WE, nuits, urgences), l'information du fonctionnement auprès de la population : Heures et jours d'ouverture, affichage, message sur répondeur etc..

Nous complétons cette enquête avec un recensement des autres professionnels de santé sur le pays : pharmaciens, dentistes, kiné, infirmiers, centre de santé infirmiers etc..

Cette question doit être prise en compte non seulement par les médecins, les administrations ou les politiques mais aussi par les usagers qui ont leur mot à dire sur l'organisation de l'accès aux soins.

La santé n'est pas seulement une question économique ou sociologique, elle a une dimension éthique ; on peut y mesurer aussi le « sens et les valeurs prioritaires » d'une société à un moment donné.

A partir des résultats de cette enquête nous verrons les suites à donner par exemple en organisant des débats avec nos adhérents, la population, les médecins ainsi qu'avec les différents responsables soucieux de l'organisation des services de santé.

Cet état des lieux doit nous permettre de définir les zones fragiles ainsi que les actions à mettre en oeuvre pour assurer le renouvellement nécessaire des médecins et la présence d'une permanence médicale de proximité et accessible à tous.

Nous voulons une organisation vivable pour les médecins et sécurisante pour la population. Nous devons traiter dès aujourd'hui de cette question et ne pas attendre de nous trouver dans une situation d'urgence pour y répondre. C'est le but de notre démarche.

(Le questionnaire sera distribué par le canal des militants des organisations syndicales)